TRIXELL
Société par Actions Simplifiée au capital de 8 500 000 euros
RCS Grenoble 411 195 043
460 rue de Pommarin
38430 MOIRANS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 6 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le six mai, à 9h00, les actionnaires de TRIXELL, Société par Actions Simplifiée au capital de 8 500 000 euros, divisé en 500 000 actions de 17 euros chacune, se sont réunis en visio-conférence, sur convocation faite par le Président, selon la procédure prévue à l'article 16 des statuts, tous présents à l'heure susvisée ont convenu de démarrer l'assemblée générale à cette heure, à l'effet de délibérer sur les résolutions suivantes :

1. Approbation du rapport de gestion du Président et rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
2. Approbation des comptes de l'exercice 2025 ;
3. Affectation du résultat ;
4. Approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-11 et suivants du Code de commerce ;
5. Pouvoirs.

La séance est présidée par M. Kaïs Mnif, Président de la Société.

Assistent à la présente réunion :
- M. Jan Laheij représentant Philips Medical Systems International B.V.,
- M. Peter Soukal et M. Uwe Ringel, représentant Siemens Healthineers Holding III B.V.,
- Mme Anne Lillywhite, représentant Thales AVS France SAS,
- M. Kaïs Mnif, Président de la Société.

Assistent également à la réunion :
- M. Edouard Cartier, Commissaire aux Comptes, PricewaterhouseCoopers Audit
- M. Nicolas Orfanidis, Directeur Financier de la Société
- M. Dominik Schwartz, Directeur Financier Siemens Healthineers Holding III B.V.,
- M.Jan Franssen, Directeur Financier, Philips Medical Systems International B.V.,
- M. Maximilien Solleret, Directeur Financier de la BL MIS BL, Thales AVS France SAS,
- Mme Sophie Hockenbring, Directeur Juridique & Contrats de la BL MIS, Thales AVS France SAS

Constatant que l'ensemble des actionnaires étaient présents, le Président confirme que les délibérations suivantes peuvent être valablement adoptées.

Le Président propose ensuite aux actionnaires de désigner Sophie Hockenbring comme secrétaire pour la séance, ce qui est approuvé par l'ensemble des actionnaires.

Puis le Président propose aux actionnaires d'ouvrir la séance par le premier point à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président et du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice de la Société clos le 31 Décembre 2025, approuve les comptes dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté :

- que l'exercice 2025 se solde par un bénéfice de 7 026 533,71 euros
- que le bénéfice distribuable,

  composé du bénéfice de l'exercice indiqué ci-dessus 7 026 533,71 euros

  majoré des autres réserves d'un montant de
  12 330 714,94 euros

  diminué du report à nouveau débiteur antérieur
  8 608 052,17 euros

  diminué de la valeur nette comptable des immobilisations
  incorporelles non distribuable d'un montant de 9 136 808,75 euros

  s'élève à 1 612 387,73 euros

décide :

- de ne pas distribuer de dividendes aux actionnaires ;
- d'affecter le bénéfice de l'exercice 2025 en report à nouveau.

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes versés au titre des trois précédents exercices, ont été les suivants :

Exercice	dividende net/action
2022	00.00 EUR
2023	00.00 EUR
2024	00.00 EUR

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, déclare approuver les termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires.

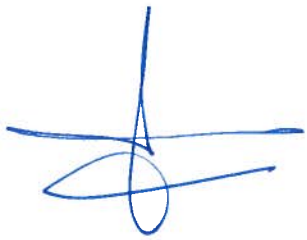
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Secrétaire.

Le Président

Kaïs Mnif



Le Secrétaire

Sophie Hockenbring



TRIXELL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

A l'assemblée générale
TRIXELL
Zone Industrielle Centre Alp
460 Rue Du Pommarin
38430 MOIRANS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRIXELL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe aux comptes annuels qui expose les incidences liées au changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le point suivant :

- Les frais de développement immobilisés pour une valeur nette de 9,1 m€ à la clôture de l'exercice. Les conditions d'immobilisation de ces frais de développement sont décrites dans la note «6.1 - Principes comptables des immobilisations» de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à

poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations

ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 20 avril 2026

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Edouard Cartier

COMPTES ANNUELS

Trixell

Société par actions simplifiée

460 rue du Pommarin Z.I. Centr'ALP 38430 MOIRANS

DATE DE CLOTURE : 31/12/2025

Sommaire

Sommaire....2

I. COMPTE DE RESULTAT....4

II. BILAN....5

III. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS....6

Note 1 - Informations préalables....7

Note 2 - Résultat d'exploitation 8

Note 3 - Résultat financier....8

Note 4 - Résultat exceptionnel....8

Note 5 - Impôt sur les sociétés....9

Note 6 - Immobilisations....9

Note 7 - Disponibilités, valeurs mobilières de placement (VMP)....10

Note 8 - Provisions pour risques et charges....11

Note 9 - Capitaux propres....12

Note 10 - Stocks et encours....12

Note 11 - Opérations en devises....12

Note 12 - Créances et dettes....13

Note 13 - Engagements donnés et reçus....14

Note 14 - Couverture de change....14

Note 15 - Eléments concernant les entreprises liées....14

Note 16 - Rémunérations des dirigeants et membres du Conseil d'administration....14

Note 17 - Effectif.....15

Note 18 - Participation des salariés.....15

Note 19 - Honoraires des commissaires aux comptes.....15

Note 20 - Filiales et participations.....15

Note 21 - Evènements postérieurs à la clôture.....15

I. COMPTE DE RESULTAT

(en Keuros)		31/12/2025	31/12/2024
Vente de marchandises			
Production vendue		141 386	140 052
Montant net du chiffre d'affaires		**141 386**	**140 052**
Production stockée		7 365	-9 124
Production immobilisée		2 866	2 221
Subventions			1 457
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		6 851	3 318
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Autres produits		81	11
Total des produits d'exploitation (I)		**158 549**	**137 935**
Achats de marchandises		-2 942	-3 270
Variations de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		-5 728	-3 958
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)		1 038	176
Autres achats et charges externes		-100 526	-90 707
Impôts, taxes et versements assimilés		-1 231	-1 153
Salaires		-22 869	-23 343
Cotisations sociales		-8 294	-10 573
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		-3 239	-3 071
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			-147
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		-2 385	-628
Dotations aux provisions		-1 793	-1 018
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
Autres charges		-5 849	-930
Total des charges d'exploitation (II)		**-153 818**	**-138 622**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**Note 2**	**4 731**	**-687**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			
Produits de participation		70	68
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur dépréciations et provisions		1 012	554
Différences positives de change		931	761
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers (V)		**2 013**	**1 383**
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-384	-4 096
Intérêts et charges assimilées		-189	-394
Différences négatives de change		-811	-977
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières (VI)		**-1 385**	**-5 467**
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**Note 3**	**628**	**-4 085**
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I - II + III - IV + V - VI)		**5 359**	**-4 772**
Produits exceptionnels (VII)		14	2 002
Charges exceptionnelles (VIII)		-101	-2 116
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	**Note 4**	**-87**	**-114**
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôt sur les bénéfices (X)	**Note 5**	1 754	1 437
BENEFICE OU PERTE (I - II + III - IV + V - VI + VII - VIII - IX - X)		**7 027**	**-3 448**

II. BILAN

ACTIF

(en Keuros)	Notes	31/12/2025 Brut	Ats et depr.	Net	31/12/2024 Net
Capital souscrit non appelé (I)					
Immobilisations incorporelles :	Note 6				
Frais de développement		27 570	18 433	9 137	7 011
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		2 725	2 620	106	156
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles :	Note 6				
Terrains					
Constructions		2 581	2 049	532	679
Installations techniques, matériel et outillage industriels		78 233	72 018	6 215	7 318
Autres immobilisations corporelles		3 045	2 273	772	409
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		3 971		3 971	937
Immobilisations financières :	Note 6				
Participations		3 700	3 700		
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		2		2	2
Total de l'actif immobilisé (II)		**121 827**	**101 092**	**20 734**	**16 512**
Stocks et en-cours :	Note 10				
Matières premières et autres approvisionnements		7 535		7 535	6 498
En-cours de production		4 081	23	4 058	4 290
Produits finis		30 141	4 678	25 463	20 143
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes		1		1	357
Créances :	Note 12				
Clients et comptes rattachés		5 064	36	5 029	16 447
Autres créances		10 992		10 992	7 820
Charges constatées d'avance	Note 12	433		433	18
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	Note 7				
Disponibilités	Note 7				
Dont compte courant financier Thales S.A.	Note 7				
Total de l'actif circulant (III)		**58 248**	**4 737**	**53 510**	**55 573**
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (IV)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV)		**180 074**	**105 830**	**74 245**	**72 085**

PASSIF

(en Keuros)	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Capital		8 500	8 500
Prime d'émission, de fusion ou d'apport			
Écarts de réévaluation			
Réserves :			
Réserve légale		850	850
Réserves réglementées			
Autres réserves		12 331	12 331
Report à nouveau		-8 608	-5 160
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]		**7 027**	**-3 448**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		259	172
Total des capitaux propres (I)	**Note 9**	**20 358**	**13 244**
Autres fonds propres			
Provisions pour risques et pour charges	Note 8	12 955	18 527
Emprunts obligataires convertibles	Note 12		
Autres emprunts obligataires	Note 12		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Note 12		341
Emprunts et dettes financières diverses	Note 12	1 089	1 089
Dont compte courant financier Thales S.A.			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	Note 12	1 241	518
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 12	20 358	18 621
Dettes fiscales et sociales	Note 12	17 844	14 519
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	Note 12		1 851
Autres dettes	Note 12	399	3 375
Produits constatés d'avance	Note 12		
Total des dettes (III)		**40 932**	**40 313**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+II+III+IV)		**74 245**	**72 085**

III. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Trixell

Note 1 - Informations préalables

Principes comptables mis en œuvre

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 sont établis selon les dispositions du Plan Comptable Général (PCG), telles que définies dans le règlement ANC n°2014-03 et modifié par les règlements ultérieurs.

Faits significatifs de la période

Néant.

Notes annexes aux comptes sociaux

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.
Le 17/04/2026, le Président a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.
Les notes en annexe font partie intégrante des comptes de la société.

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	THALES
	4 rue de la Verrerie, 92190, Meudon
	SIREN 552.059.024
	Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues au siège de THALES SA ou sur le site internet du Groupe (thalesgroup.com), rubrique investisseurs.

Changement de méthode comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers est applicable obligatoirement dès les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.
Il apporte une nouvelle définition du résultat exceptionnel, désormais limité aux produits et charges directement liées à un évènement majeur et inhabituel, et supprime la technique du transfert de charges.
Les dispositions du présent règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.
A ce titre, des reclassements de présentation de la colonne comparative 31.12.2024 ont été réalisés dont voici les principaux effets :

• Résultat exceptionnel : aucun reclassement entre le résultat d'exploitation et le résultat exceptionnel n'a été effectué. En revanche, des regroupements de postes ont été réalisés afin que la présentation des montants soit conforme à la nouvelle présentation prévue par les formats obligatoires d'états financiers

Compte de résultat	2025	2024 Retraité
Produits exceptionnels	14	2 002
Charges exceptionnelles	-101	-2 116
Résultat exceptionnel	**-87**	**-114**

Compte de résultat	2024 Publié
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13
Produits exceptionnels sur opérations en capital	27
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	1 961
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-1 921
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-7
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-188
Résultat exceptionnel	**-114**

• Transferts de charges : les transferts de charges constatés dans le compte de résultat 2024 tel qu'il a été arrêté et publié sont présentés dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) dans la colonne comparative 31.12.2024 des comptes sociaux modernisés clos au 31.12.2025.

Note 2 - Résultat d'exploitation

1. Principes comptables

Les produits d'une vente de biens sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les droits et la propriété des biens.
Les produits relatifs à une prestation de services sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la prestation.

Les frais généraux commerciaux, administratifs sont directement pris en charge dans l'exercice.

2. Chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique

Le chiffre d'affaires réalisé par Trixell se répartit par nature et par marché de la façon suivante :

	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total Chiffre d'affaires 2025	Total Chiffre d'affaires 2024	Variation en %
Vente de marchandises	0	0	0	0	0%
Production vendue	26 560	114 826	141 386	140 052	1%
TOTAL	**26 560**	**114 826**	**141 386**	**140 052**	**1%**

Note 3 - Résultat financier

1. Principes comptables

Le résultat financier inclut essentiellement :
- Les produits (charges) d'intérêts financiers relatifs à la trésorerie (dette) nette.
- Les produits et charges liés aux participations.
- La composante financière de la dotation aux provisions pour retraite et prestations assimilées.
- Le résultat de change.

2. Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts financiers sur compte-courant Thales S.A.	-114	-322
Autres intérêts financiers nets	-5	-4
Résultat de change	120	-216
Dotations aux provisions retraites et prestations assimilées	627	158
Autres dotations aux provisions financières	0	-3 700
TOTAL RESULTAT FINANCIER	**628**	**-4 085**

Note 4 - Résultat exceptionnel

1. Principes comptables

Le résultat exceptionnel regroupe les produits et les charges :
- qui ne relèvent pas de l'activité normale et courante de l'entreprise, c'est-à-dire des évènements majeurs et inhabituels ;
- d'origine purement fiscales comme les amortissements dérogatoires ;
- liés à des changements de méthode comptable ou à des corrections d'erreurs.

	31/12/2025	31/12/2024
Dotations et reprises sur amortissements dérogatoires	-87	-106
Restructuration	0	-41
Charges et produits exceptionnels s/opérations en capital	0	20
Divers	0	13
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-87**	**-114**

Note 5 - Impôt sur les sociétés

Note 5.1 - Analyse de la charge d'impôt

1. Principes comptables

Le taux de l'impôt sur les Sociétés relatif à l'exercice 2025, toutes contributions confondues, s'élève à 25,83 %, sans changement depuis l'exercice précédent.

L'impôt comptabilisé en charges correspond au seul impôt exigible. Il n'est pas tenu compte de l'impôt différé résultant de différences temporaires entre le résultat comptable et la base de calcul de l'impôtsur les sociétés.

La société bénéficie par ailleurs de crédits d'impôts (crédit impôt recherche, crédit d'impôt mécénat) venant en réduction de la charge d'impôts sur les sociétés.

2. Charge d'impôt

	31/12/2025	31/12/2024
Impôt au taux de droit commun	114	0
Crédit impôt recherche (CIR)	-1 540	-1 467
Régularisation CIR sur exercices antérieurs	-328	4
Autres crédits d'impôt	-1	26
TOTAL	**-1 755**	**-1 437**

Note 5.2 - Imposition différée

La société dispose d'économies futures d'impôt issues :
- des décalages temporels entre le traitement fiscal et comptable de produits ou de charges pour un montant de 14 344 K€. Celles-ci proviennent essentiellement des provisions pour risques et des charges
- des déficits fiscaux reportables. Ils s'élevaient à 2 963 K€ au 31/12/2024 et à 3 397 K€ au 31/12/2025.

Note 6 - Immobilisations

Note 6.1 - Principes comptables des immobilisations

1. Principes comptables des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées au bilan pour leur valeur d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), leur coût de production ou leur valeur d'apport.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif, selon la méthode qui permet de mieux prendre en compte le rythme de consommation des avantages économiques attendus.

Les fonds de commerce ou malis techniques acquis par voie d'apport ou de fusion ne sont pas amortis. Des tests de dépréciation sont effectués tous les ans afin de provisionner une éventuelle perte de valeur.

Si la société estime que certains matériels immobilisés sont susceptibles de subir une perte de valeur significative avant la fin de leur durée d'utilisation habituelle, elle peut être amenée à constituer une provision pour dépréciation à hauteur du risque encouru.

Une partie significative des dépenses de recherche et développement est financée par des clients et organismes publics français ou autres. Les frais de recherche et de développement autofinancés sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement des projets pour lesquels l'option d'inscription à l'actif du bilan est prise.

Les critères d'activation sont les suivants :
- le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts sont individualisés de façon fiable ;
- la faisabilité technique du produit/projet est clairement démontrée, l'expérience du Groupe dans ce domaine est confirmée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles ;
- il existe un marché potentiel pour le produit ou il sera utilisé en interne ;
- l'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé et peut démontrer sa rentabilité.

2. Principes comptables des immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits à leur coût historique d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat.

Lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de critères fondés sur les perspectives de rentabilité, sur le patrimoine, sur les valeurs issues de transactions récentes ou sur la valeur boursière des titres détenus le cas échéant.

Note 6.2 - Evolution des immobilisations

Détail par nature	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Frais de développement	24 708	2 862	0	27 570
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	2 707	20	-2	2 725
Fonds commercial				0
Autres immobilisations incorporelles				0
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**27 415**	**2 882**	**-2**	**30 295**
Terrains	0	0	0	0
Constructions	2 581	0	0	2 581
Installations techniques, matériel et outillage industriels	77 623	964	-353	78 233
Autres immobilisations corporelles	2 984	609	-548	3 045
Immobilisations corporelles en cours	937	3 460	-427	3 971
Avances et acomptes	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**84 125**	**5 033**	**-1 329**	**87 830**
Participations	3 700	0	0	3 700
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	2	0	0	2
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**3 702**	**0**	**0**	**3 702**
TOTAL	**115 242**	**7 915**	**-1 330**	**121 827**

Note 6.3 - Evolution des amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles

Détail par nature	Durée d'amort.	Mode d'amort.	Amort. cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amort. cumulés à la clôture de l'exercice
Frais de développement	7 ans	Linéaire	14 308	736	0	15 044
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions	3 ans	Linéaire	2 551	70	-2	2 620
Fonds commercial	/	/	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	5 ans maximun	Linéaire				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	/	/				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**16 859**	**806**	**-2**	**17 663**
Terrains	/	/	0	0	0	0
Constructions	20 ans	Linéaire	1 902	147	0	2 049
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 à 10 ans	Linéaire / Dégressif	70 305	2 041	-327	72 018
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans	Linéaire / Dégressif	2 576	246	-548	2 273
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**74 782**	**2 433**	**-875**	**76 340**
TOTAL			**91 641**	**3 239**	**-877**	**94 003**

Note 6.4 - Evolution des dépréciations sur immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Détail par nature	Dépréc. cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréc. cumulés à la clôture de l'exercice
Frais de développement	3 389	0	0	3 389
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**3 389**	**0**	**0**	**3 389**
Participations	3 700	0	0	3 700
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**3 700**	**0**	**0**	**3 700**
TOTAL	**7 089**	**0**	**0**	**7 089**

Note 7 - Disponibilités, valeurs mobilières de placement (VMP)

1. Principes comptables

La trésorerie comprend les montants en caisse, les comptes bancaires, les valeurs mobilières de placement ainsi que les placements de trésorerie à court terme (placements liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation si celui-ci devient inférieur à leur valeur de marché.

2. Disponibilités et VMP

	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	0	0
TOTAL	**0**	**0**

Note 8 - Provisions pour risques et charges

1. Principes comptables

· ***Risques techniques et garanties***

La provision est évaluée en tenant compte des engagements contractuels de garantie et des charges antérieurement constatées.

· ***Provisions pour retraite et autres avantages au personnel***

Evaluation

Le financement des retraites repose essentiellement sur des régimes de sécurité sociale de base (Sécurité sociale, régimes complémentaires obligatoires tels que l'ARRCO, l'AGIRC, …) pour lesquels la charge de l'entreprise se limite aux cotisations versées.
Celles-ci sont enregistrées dans l'exercice où elles sont encourues.

La société accorde à ses salariés des indemnités de fin de carrière ainsi que d'autres avantages à long terme (médailles du travail et semaine exceptionnelle de congés payés l'année où le salarié atteint ses 35 ans d'ancienneté dans le Groupe).

Conformément aux dispositions de la recommandation ANC 2013-02, ces avantages qualifiés de régimes à prestations définies, sont provisionnés dans les comptes sur la base d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées et en prenant en compte les évolutions de salaire.

Cette méthode, qui consiste à évaluer, pour chaque salarié, la valeur actuelle des avantages auxquels ses états de service lui donneront droit à la date prévue, intègre principalement des hypothèses d'actualisation financière, d'augmentation des salaires, de mortalité et de rotation du personnel.

Comptabilisation

La société comptabilise ces régimes selon les modalités suivantes :
- Le coût des services rendus, représentatif de l'accroissement de l'engagement sur l'exercice, est enregistré en résultat d'exploitation ;
- Le coût des services passés dans le cadre de modifications de régimes en résultat d'exploitation ;
- La charge de désactualisation de l'engagement net et les gains et pertes actuariels résultant de l'incidence des changements d'hypothèses ou d'écart d'expérience, sont enregistrés en résultat financier.

· ***Provisions pour restructuration***

Les coûts des actions de restructuration sont provisionnés dès lors qu'ils constituent un passif résultant d'une obligation de la société vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision prise par un organe compétent, matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés et à condition que la société n'attende plus de contrepartie de ces coûts.
Ces provisions doivent être associées à un plan formalisé et détaillé précisant l'activité faisant l'objet de la restructuration, le ou les sites concernés, le détail des licenciements, la fonction et le nombre estimé de membres du personnel qui seront indemnisés au titre de la fin de leur contrat de travail, le coût de l'opération et la date de mise en oeuvre du plan.

2. Détail des provisions

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice Utilisées	Diminutions : reprises de l'exercice Non-utilisées	Montant à la clôture de l'exercice
Provisions pour pensions	11 689	1 011	-2 298		10 401
Provisions pour garanties données aux clients	1 969	420	0	-692	1 697
Autres	4 869	747	-4 759	67	856
TOTAL	**18 527**	**2 178**	**-7 058**	**-625**	**12 955**

3. Provision pour retraites et autres avantages au personnel

	31/12/2025		
	Retraite	Autres avantages à long terme	Total
Provision au 01/01/2025	**9 916**	**1 773**	**11 689**
Coût des services rendus au cours de l'exercice	469	82	**551**
Modification, réduction et liquidation de régime			
Charge financière :			
- Intérêts nets	*329*	*54*	***383***
- Gains (pertes) actuariels	*-841*	*-168*	***-1 009***
Charge nette de la période	**-43**	**-32**	**-75**
Prestations et contributions versées	-910	-87	***-997***
Autres	-197	-19	***-216***
Provision au 31/12/2025	**8 766**	**1 635**	**10 401**

Les hypothèses actuarielles utilisées pour la détermination des engagements au 31/12/2025 sont les suivantes :

	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'actualisation	3.99%	3.39%
Taux d'inflation à long terme	1.83%	2.03%

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations émises par les entreprises de première catégorie de maturité équivalente à la durée des régimes évalués.

Note 9 - Capitaux propres

Note 9.1 - Composition du capital social

Le capital social de Trixell s'élève à 8 500 000 € et se compose de 500 000 actions de 17 €, détenues par :
- Thales AVS France à 51%,
- Siemens Healthineers à 24,5%
- Philips Medical Systems à 24,5% .

Note 9.2 - Variation des capitaux propres

	Nombre	Capital	Primes d'émi., fusion et apport	Ecarts de réeval.	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Sub. d'invest.	Prov. réglem.	Total des capitaux propres
Au 31/12/2024	500 000	**8 500**	**0**	**0**	**13 181**	**-5 160**	**-3 448**	**0**	**172**	**13 244**
Affectation du résultat N-1						-3 448	3 448			0
Dividendes distribués										0
Augmentations de capital										0
Diminution de capital										0
Apports et fusions										0
Affectation quote-part de subvention d'investissement en compte de résultat										0
Résultat N							7 027		87	7 113
Au 31/12/2025	500 000	**8 500**	**0**	**0**	**13 181**	**-8 608**	**7 027**	**0**	**259**	**20 358**

Note 10 - Stocks et encours

1. Principes comptables

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés selon la méthode du prix standard.
Les en-cours, produits semi-finis et produits finis sont évalués au coût direct des matières premières, de la main d'oeuvre de production et des achats de sous-traitance consommés au cours de la production, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels et de tous les autres coûts directement affectables. Le coût du financement n'est pas incorporé dans le coût de revient des éléments constituant les stocks et travaux en cours.
Des dépréciations sont effectuées lorsque le coût de revient devient supérieur à la valeur probable de réalisation, notamment en raison de leur obsolescence ou de leurs perspectives de vente.

2. Stocks et encours

	31/12/2025			31/12/2024		
	Valeur brute	Dépréc. cumulées	Net	Valeur brute	Dépréc. cumulées	Net
Matières premières et autres approvisionnements	7 535	0	7 535	6 498	0	6 498
En-cours de production	4 081	23	4 058	4 290	0	4 290
Produits finis	30 141	4 678	25 463	22 567	2 424	20 143
Marchandises	0	0	0		0	0
TOTAL	**41 757**	**4 701**	**37 056**	**33 355**	**2 425**	**30 930**

Note 11 - Opérations en devises

Dans le cadre de la convention de trésorerie conclue avec la société Thales, les opérations de change destinées à couvrir les engagements commerciaux sont contractées par les départements financiers de la société Thales S.A. et conduisent celle-ci à garantir à Trixell des cours de change spécifiques déterminés pour chaque transaction significative.
Les transactions qui en résultent sont évaluées de la façon suivante :
- pour les contrats en devises ayant fait l'objet d'une offre, au cours comptant de la garantie tel que déterminé au moment de la mise en vigueur du contrat. Une soulte, représentant l'écart entre le cours garanti en phase offre et le cours à terme de la garantie ferme, fait l'objet d'un versement immédiat entre la filiale et la Direction de la Trésorerie du Groupe, et est prise en résultat à l'avancement du contrat concerné. L'incidence du différentiel de taux de la garantie ferme (écart entre cours comptant et cours à terme) est comptabilisée en résultat financier lors des opérations d'encaissement ou de décaissement.
- pour les autres transactions en devises, au cours comptant de la garantie. L'incidence du différentiel de taux est comptabilisée en résultat financier lors des opérations d'encaissement ou de décaissement.

Les coûts des régularisations de trésorerie et des reports ou déports obtenus le cas échéant par la société sont enregistrés en résultat financier lors des opérations d'encaissement ou décaissement, ou au report de l'échéance.
Les dettes et créances en devises qui ne seraient pas couvertes par la garantie Thales décrite ci-dessus, sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture. Les écarts de change défavorables font alors l'objet d'une provision pour risque dotée pour sa totalité sur l'exercice de la constatation de l'écart.

Note 12 - Créances et dettes

Note 12.1 - Etat des créances et des dettes

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice	Brut	<1 an	>1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2		2
Créances clients et comptes rattachés	5 064	5 064	
Personnel et organismes sociaux	274	274	
Etat et autres collectivités publiques	7 872	7 872	
Compte courant financier groupe	1 966	1 966	
Charges constatées d'avance	433	433	
Débiteurs divers	880	880	
TOTAL	**16 492**	**16 490**	**2**

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	Brut	<1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	1 089		1 089	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 358	20 358		
Personnel et organismes sociaux	17 382	17 382		
Etat et autres collectivités publiques	462	462		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Compte courant financier groupe	0	0		
Produits constatés d'avance				
Créditeurs divers	1 641	1 641		
TOTAL	**40 932**	**39 843**	**1 089**	

Note 12.2 - Créances clients et avances reçues

Les créances sont présentées à leur valeur nominale.
Une dépréciation est constituée sur la base de la meilleure estimation possible du risque de recouvrabilité des créances clients, dès lors que leur valeur nominale devient inférieure à leur valeur nette de réalisation.

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Provision	Net	Net
Clients et comptes rattachés	5 064	-36	5 029	16 447
Avances et acomptes reçus sur commandes	-1 241		-1 241	-518
TOTAL (net)	**3 823**	**-36**	**3 787**	**15 929**

Note 12.3 - Charges et produits constatés d'avance

	31/12/2025	31/12/2024
Produits et charges imputables à un autre exercice		
Charges constatées d'avance (I)	433	18
Produits constatés d'avance (II)		
Différences de conversion		
Ecarts de conversion actif (III)		
Ecart de conversion passif (IV)		
Autres comptes de régularisation actif		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (V)		
Prime de remboursement des emprunts (VI)		
Total actif = (I) + (III)+ (V) + (VI)	**433**	**18**
Total passif = (II) + (IV)		

Note 12.4 - Produits à recevoir et charges à payer

	31/12/2025	31/12/2024
Produits à recevoir Clients	575	570
Autres créances à recevoir	486	482
Intérêts courus		
Produits à recevoir	**1 061**	**1 052**
Charges à payer fournisseurset comptes rattachés	6 220	6 949
Autres charges à payer	12 048	11 602
Charges à payer	**18 268**	**18 551**

Note 13 - Engagements donnés et reçus

Engagements donnés :

	31/12/2025	31/12/2024
Effets escomptés ou négociés et non échus		
Avals et cautions bancaires :		
- Cautions/garanties de soumission (a)		
- Cautions/garanties de bonne exécution (b)		
- Cautions/garanties de restitution d'avance (c)		
- Cautions de garanties	98	55
- Autres		
Engagements liés à des compensations avec pénalités libératoires		
Engagements irrévocables de loyers	555	548
Autres engagements donnés		**6 695**
Total des engagements donnés	**653**	**7 298**
Dont relatifs aux entreprise liées		

Engagements reçus :

	31/12/2025	31/12/2024
Avals et cautions bancaires	98	55
Autres engagements reçus		6 695
Total des engagements donnés	**98**	**6 750**
Dont relatifs aux entreprise liées		

Note 14 - Couverture de change

La société Trixell a souscrit auprès de Thales société mère des garanties de change destinées à limiter les variations de change au titre des contrats commerciaux.
Au 31 décembre 2025, l'ensemble des garanties ont été totalement consommées.

Garanties à l'export	Montant en devise	Montant au cours de clôture
Dollar US	0	0
TOTAL	**0**	**0**

Garanties à l'import	Solde couverture de risque en K USD	Solde couverture 2025 en K €
Dollar US	0	0
TOTAL	**0**	**0**

Note 15 - Eléments concernant les entreprises liées

Les parties liées avec la société sont les suivantes : Thales AVS France , Siemens Healthineers et Philips Medical Systems et leurs actionnaires (dont Thales SA), les sociétés contrôlées par ces mêmes actionnaires, les sociétés sous contrôle conjoint, les sociétés sous influence notable et les dirigeants.

Toutes les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché ou ne font pas partie du champ des transactions à mentionner.

Note 16 - Rémunérations des dirigeants et membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de jetons de présence et ne sont pas rémunérés par la Société en tant que membre du Conseil.

Le montant global des rémunérations directes et indirectes perçues par les dirigeants n'est pas indiqué dans la mesure où cela reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Note 17 - Effectif

L'effectif moyen par catégorie de salariés de la société au 31/12/2025 est :

	Effectif moyen employé
Ouvriers	121
Employés et agents de maîtrise	118
Cadres et ingénieurs	139
TOTAL	**378**

Note 18 - Participation des salariés

La société participe à l'accord de participation mutualisé mis en place par le Groupe Thales.
Le montant de la charge à payer correspondant à la participation calculée sur la base du résultat 2025 s'élève à 0 €.

Note 19 - Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni, cette information étant incluse dans les annexes aux comptes consolidé du groupe Thalès.

Note 20 - Filiales et participations

	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus (Valeur brute) (4)	Valeur comptable des titres détenus (Valeur nette) (4)	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant net des engag. donnés par la société (4)	Chiffres d'affaires HT du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'ex. (4)	Observations
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Trixell Medical Devices CO.	3 700	100	3 700	0	0	0	NS	NS		
A. Total des filiales	/	/	3 700	0	0	0	/	/	0	0
Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1) 1. Renseignement détaillés pour les participations non reprises au 1	/	/					/	/		
B. Total des participations	/	/	0	0	0	0	/	/	0	0
C. TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)	/	/	3 700	0	0	0	/	/	0	0

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

Note 21 - Evènements postérieurs à la clôture

Néant

TRIXELL

COMPTES ANNUELS

Trixell

Société par actions simplifiée

460 rue du Pommarin Z.I. Centr'ALP 38430 MOIRANS

DATE DE CLOTURE : 31/12/2025

Certifié Conforme

Sommaire

Sommaire....2

I. COMPTE DE RESULTAT....4

II. BILAN....5

III. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS....6

Note 1 - Informations préalables....7

Note 2 - Résultat d'exploitation....8

Note 3 - Résultat financier....8

Note 4 - Résultat exceptionnel....8

Note 5 - Impôt sur les sociétés....9

Note 6 - Immobilisations....9

Note 7 - Disponibilités, valeurs mobilières de placement (VMP)....10

Note 8 - Provisions pour risques et charges....11

Note 9 - Capitaux propres....12

Note 10 - Stocks et encours....12

Note 11 - Opérations en devises....12

Note 12 - Créances et dettes....13

Note 13 - Engagements donnés et reçus....14

Note 14 - Couverture de change....14

Note 15 - Eléments concernant les entreprises liées....14

Note 16 - Rémunérations des dirigeants et membres du Conseil d'administration....14

Note 17 - Effectif.....15

Note 18 - Participation des salariés.....15

Note 19 - Honoraires des commissaires aux comptes.....15

Note 20 - Filiales et participations.....15

Note 21 - Evènements postérieurs à la clôture.....15

I. COMPTE DE RESULTAT

(en Keuros)

		31/12/2025	31/12/2024
Vente de marchandises			
Production vendue		141 386	140 052
Montant net du chiffre d'affaires		**141 386**	**140 052**
Production stockée		7 365	-9 124
Production immobilisée		2 866	2 221
Subventions			1 457
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		6 851	3 318
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Autres produits		81	11
Total des produits d'exploitation (I)		**158 549**	**137 935**
Achats de marchandises		-2 942	-3 270
Variations de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		-5 728	-3 958
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)		1 038	176
Autres achats et charges externes		-100 526	-90 707
Impôts, taxes et versements assimilés		-1 231	-1 153
Salaires		-22 869	-23 343
Cotisations sociales		-8 294	-10 573
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		-3 239	-3 071
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			-147
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		-2 385	-628
Dotations aux provisions		-1 793	-1 018
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
Autres charges		-5 849	-930
Total des charges d'exploitation (II)		**-153 818**	**-138 622**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**Note 2**	**4 731**	**-687**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			
Produits de participation		70	68
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur dépréciations et provisions		1 012	554
Différences positives de change		931	761
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers (V)		**2 013**	**1 383**
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-384	-4 096
Intérêts et charges assimilées		-189	-394
Différences négatives de change		-811	-977
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières (VI)		**-1 385**	**-5 467**
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**Note 3**	**628**	**-4 085**
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I - II + III - IV + V - VI)		**5 359**	**-4 772**
Produits exceptionnels (VII)		14	2 002
Charges exceptionnelles (VIII)		-101	-2 116
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	**Note 4**	**-87**	**-114**
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôt sur les bénéfices (X)	**Note 5**	1 754	1 437
BENEFICE OU PERTE (I - II + III - IV + V - VI + VII - VIII - IX - X)		**7 027**	**-3 448**

II. BILAN

ACTIF

(en Keuros)	Notes	31/12/2025 Brut	Ats et depr.	Net	31/12/2024 Net
Capital souscrit non appelé (I)					
Immobilisations incorporelles :	Note 6				
Frais de développement		27 570	18 433	9 137	7 011
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		2 725	2 620	106	156
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles :	Note 6				
Terrains					
Constructions		2 581	2 049	532	679
Installations techniques, matériel et outillage industriels		78 233	72 018	6 215	7 318
Autres immobilisations corporelles		3 045	2 273	772	409
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		3 971		3 971	937
Immobilisations financières :	Note 6				
Participations		3 700	3 700		
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		2		2	2
Total de l'actif immobilisé (II)		**121 827**	**101 092**	**20 734**	**16 512**
Stocks et en-cours :	Note 10				
Matières premières et autres approvisionnements		7 535		7 535	6 498
En-cours de production		4 081	23	4 058	4 290
Produits finis		30 141	4 678	25 463	20 143
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes		1		1	357
Créances :	Note 12				
Clients et comptes rattachés		5 064	36	5 029	16 447
Autres créances		10 992		10 992	7 820
Charges constatées d'avance	Note 12	433		433	18
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	Note 7				
Disponibilités	Note 7				
Dont compte courant financier Thales S.A.	Note 7				
Total de l'actif circulant (III)		**58 248**	**4 737**	**53 510**	**55 573**
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (IV)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV)		**180 074**	**105 830**	**74 245**	**72 085**

PASSIF

(en Keuros)	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Capital		8 500	8 500
Prime d'émission, de fusion ou d'apport			
Écarts de réévaluation			
Réserves :			
Réserve légale		850	850
Réserves réglementées			
Autres réserves		12 331	12 331
Report à nouveau		-8 608	-5 160
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]		**7 027**	**-3 448**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		259	172
Total des capitaux propres (I)	**Note 9**	**20 358**	**13 244**
Autres fonds propres			
Provisions pour risques et pour charges	Note 8	12 955	18 527
Emprunts obligataires convertibles	Note 12		
Autres emprunts obligataires	Note 12		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Note 12		341
Emprunts et dettes financières diverses	Note 12	1 089	1 089
Dont compte courant financier Thales S.A.			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	Note 12	1 241	518
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 12	20 358	18 621
Dettes fiscales et sociales	Note 12	17 844	14 519
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	Note 12		1 851
Autres dettes	Note 12	399	3 375
Produits constatés d'avance	Note 12		
Total des dettes (III)		**40 932**	**40 313**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+II+III+IV)		**74 245**	**72 085**

III. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Trixell

Note 1 - Informations préalables

Principes comptables mis en œuvre

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 sont établis selon les dispositions du Plan Comptable Général (PCG), telles que définies dans le règlement ANC n°2014-03 et modifié par les règlements ultérieurs.

Faits significatifs de la période

Néant.

Notes annexes aux comptes sociaux

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.
Le 17/04/2026, le Président a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.
Les notes en annexe font partie intégrante des comptes de la société.

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	THALES
	4 rue de la Verrerie, 92190, Meudon
	SIREN 552.059.024
	Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues au siège de THALES SA ou sur le site internet du Groupe (thalesgroup.com), rubrique investisseurs.

Changement de méthode comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers est applicable obligatoirement dès les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.
Il apporte une nouvelle définition du résultat exceptionnel, désormais limité aux produits et charges directement liées à un évènement majeur et inhabituel, et supprime la technique du transfert de charges.
Les dispositions du présent règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.
A ce titre, des reclassements de présentation de la colonne comparative 31.12.2024 ont été réalisés dont voici les principaux effets :

• Résultat exceptionnel : aucun reclassement entre le résultat d'exploitation et le résultat exceptionnel n'a été effectué. En revanche, des regroupements de postes ont été réalisés afin que la présentation des montants soit conforme à la nouvelle présentation prévue par les formats obligatoires d'états financiers

Compte de résultat	2025	2024 Retraité
Produits exceptionnels	14	2 002
Charges exceptionnelles	-101	-2 116
Résultat exceptionnel	**-87**	**-114**

Compte de résultat	2024 Publié
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13
Produits exceptionnels sur opérations en capital	27
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	1 961
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-1 921
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-7
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-188
Résultat exceptionnel	**-114**

• Transferts de charges : les transferts de charges constatés dans le compte de résultat 2024 tel qu'il a été arrêté et publié sont présentés dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) dans la colonne comparative 31.12.2024 des comptes sociaux modernisés clos au 31.12.2025.

Note 2 - Résultat d'exploitation

1. Principes comptables

Les produits d'une vente de biens sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les droits et la propriété des biens.
Les produits relatifs à une prestation de services sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la prestation.

Les frais généraux commerciaux, administratifs sont directement pris en charge dans l'exercice.

2. Chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique

Le chiffre d'affaires réalisé par Trixell se répartit par nature et par marché de la façon suivante :

	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total Chiffre d'affaires 2025	Total Chiffre d'affaires 2024	Variation en %
Vente de marchandises	0	0	0	0	0%
Production vendue	26 560	114 826	141 386	140 052	1%
TOTAL	**26 560**	**114 826**	**141 386**	**140 052**	**1%**

Note 3 - Résultat financier

1. Principes comptables

Le résultat financier inclut essentiellement :
- Les produits (charges) d'intérêts financiers relatifs à la trésorerie (dette) nette.
- Les produits et charges liés aux participations.
- La composante financière de la dotation aux provisions pour retraite et prestations assimilées.
- Le résultat de change.

2. Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts financiers sur compte-courant Thales S.A.	-114	-322
Autres intérêts financiers nets	-5	-4
Résultat de change	120	-216
Dotations aux provisions retraites et prestations assimilées	627	158
Autres dotations aux provisions financières	0	-3 700
TOTAL RESULTAT FINANCIER	**628**	**-4 085**

Note 4 - Résultat exceptionnel

1. Principes comptables

Le résultat exceptionnel regroupe les produits et les charges :
- qui ne relèvent pas de l'activité normale et courante de l'entreprise, c'est-à-dire des évènements majeurs et inhabituels ;
- d'origine purement fiscales comme les amortissements dérogatoires ;
- liés à des changements de méthode comptable ou à des corrections d'erreurs.

	31/12/2025	31/12/2024
Dotations et reprises sur amortissements dérogatoires	-87	-106
Restructuration	0	-41
Charges et produits exceptionnels s/opérations en capital	0	20
Divers	0	13
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-87**	**-114**

Note 5 - Impôt sur les sociétés

Note 5.1 - Analyse de la charge d'impôt

1. Principes comptables

Le taux de l'impôt sur les Sociétés relatif à l'exercice 2025, toutes contributions confondues, s'élève à 25,83 %, sans changement depuis l'exercice précédent.

L'impôt comptabilisé en charges correspond au seul impôt exigible. Il n'est pas tenu compte de l'impôt différé résultant de différences temporaires entre le résultat comptable et la base de calcul de l'impôtsur les sociétés.

La société bénéficie par ailleurs de crédits d'impôts (crédit impôt recherche, crédit d'impôt mécénat) venant en réduction de la charge d'impôts sur les sociétés.

2. Charge d'impôt

	31/12/2025	31/12/2024
Impôt au taux de droit commun	114	0
Crédit impôt recherche (CIR)	-1 540	-1 467
Régularisation CIR sur exercices antérieurs	-328	4
Autres crédits d'impôt	-1	26
TOTAL	**-1 755**	**-1 437**

Note 5.2 - Imposition différée

La société dispose d'économies futures d'impôt issues :
- des décalages temporels entre le traitement fiscal et comptable de produits ou de charges pour un montant de 14 344 K€. Celles-ci proviennent essentiellement des provisions pour risques et des charges
- des déficits fiscaux reportables. Ils s'élevaient à 2 963 K€ au 31/12/2024 et à 3 397 K€ au 31/12/2025.

Note 6 - Immobilisations

Note 6.1 - Principes comptables des immobilisations

1. Principes comptables des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées au bilan pour leur valeur d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), leur coût de production ou leur valeur d'apport.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif, selon la méthode qui permet de mieux prendre en compte le rythme de consommation des avantages économiques attendus.

Les fonds de commerce ou malis techniques acquis par voie d'apport ou de fusion ne sont pas amortis. Des tests de dépréciation sont effectués tous les ans afin de provisionner une éventuelle perte de valeur.

Si la société estime que certains matériels immobilisés sont susceptibles de subir une perte de valeur significative avant la fin de leur durée d'utilisation habituelle, elle peut être amenée à constituer une provision pour dépréciation à hauteur du risque encouru.

Une partie significative des dépenses de recherche et développement est financée par des clients et organismes publics français ou autres. Les frais de recherche et de développement autofinancés sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement des projets pour lesquels l'option d'inscription à l'actif du bilan est prise.

Les critères d'activation sont les suivants :
- le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts sont individualisés de façon fiable ;
- la faisabilité technique du produit/projet est clairement démontrée, l'expérience du Groupe dans ce domaine est confirmée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles ;
- il existe un marché potentiel pour le produit ou il sera utilisé en interne ;
- l'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé et peut démontrer sa rentabilité.

2. Principes comptables des immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits à leur coût historique d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat.

Lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de critères fondés sur les perspectives de rentabilité, sur le patrimoine, sur les valeurs issues de transactions récentes ou sur la valeur boursière des titres détenus le cas échéant.

Note 6.2 - Evolution des immobilisations

Détail par nature	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Frais de développement	24 708	2 862	0	27 570
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	2 707	20	-2	2 725
Fonds commercial				0
Autres immobilisations incorporelles				0
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**27 415**	**2 882**	**-2**	**30 295**
Terrains	0	0	0	0
Constructions	2 581	0	0	2 581
Installations techniques, matériel et outillage industriels	77 623	964	-353	78 233
Autres immobilisations corporelles	2 984	609	-548	3 045
Immobilisations corporelles en cours	937	3 460	-427	3 971
Avances et acomptes	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**84 125**	**5 033**	**-1 329**	**87 830**
Participations	3 700	0	0	3 700
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	2	0	0	2
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**3 702**	**0**	**0**	**3 702**
TOTAL	**115 242**	**7 915**	**-1 330**	**121 827**

Note 6.3 - Evolution des amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles

Détail par nature	Durée d'amort.	Mode d'amort.	Amort. cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amort. cumulés à la clôture de l'exercice
Frais de développement	7 ans	Linéaire	14 308	736	0	15 044
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions	3 ans	Linéaire	2 551	70	-2	2 620
Fonds commercial	/	/	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	5 ans maximun	Linéaire				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	/	/				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**16 859**	**806**	**-2**	**17 663**
Terrains	/	/	0	0	0	0
Constructions	20 ans	Linéaire	1 902	147	0	2 049
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 à 10 ans	Linéaire / Dégressif	70 305	2 041	-327	72 018
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans	Linéaire / Dégressif	2 576	246	-548	2 273
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**74 782**	**2 433**	**-875**	**76 340**
TOTAL			**91 641**	**3 239**	**-877**	**94 003**

Note 6.4 - Evolution des dépréciations sur immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Détail par nature	Dépréc. cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréc. cumulés à la clôture de l'exercice
Frais de développement	3 389	0	0	3 389
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**3 389**	**0**	**0**	**3 389**
Participations	3 700	0	0	3 700
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**3 700**	**0**	**0**	**3 700**
TOTAL	**7 089**	**0**	**0**	**7 089**

Note 7 - Disponibilités, valeurs mobilières de placement (VMP)

1. Principes comptables

La trésorerie comprend les montants en caisse, les comptes bancaires, les valeurs mobilières de placement ainsi que les placements de trésorerie à court terme (placements liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation si celui-ci devient inférieur à leur valeur de marché.

2. Disponibilités et VMP

	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	0	0
TOTAL	**0**	**0**

Note 8 - Provisions pour risques et charges

1. Principes comptables

· ***Risques techniques et garanties***

La provision est évaluée en tenant compte des engagements contractuels de garantie et des charges antérieurement constatées.

· ***Provisions pour retraite et autres avantages au personnel***

Evaluation

Le financement des retraites repose essentiellement sur des régimes de sécurité sociale de base (Sécurité sociale, régimes complémentaires obligatoires tels que l'ARRCO, l'AGIRC, ...) pour lesquels la charge de l'entreprise se limite aux cotisations versées.
Celles-ci sont enregistrées dans l'exercice où elles sont encourues.

La société accorde à ses salariés des indemnités de fin de carrière ainsi que d'autres avantages à long terme (médailles du travail et semaine exceptionnelle de congés payés l'année où le salarié atteint ses 35 ans d'ancienneté dans le Groupe).

Conformément aux dispositions de la recommandation ANC 2013-02, ces avantages qualifiés de régimes à prestations définies, sont provisionnés dans les comptes sur la base d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées et en prenant en compte les évolutions de salaire.

Cette méthode, qui consiste à évaluer, pour chaque salarié, la valeur actuelle des avantages auxquels ses états de service lui donneront droit à la date prévue, intègre principalement des hypothèses d'actualisation financière, d'augmentation des salaires, de mortalité et de rotation du personnel.

Comptabilisation

La société comptabilise ces régimes selon les modalités suivantes :
- Le coût des services rendus, représentatif de l'accroissement de l'engagement sur l'exercice, est enregistré en résultat d'exploitation ;
- Le coût des services passés dans le cadre de modifications de régimes en résultat d'exploitation ;
- La charge de désactualisation de l'engagement net et les gains et pertes actuariels résultant de l'incidence des changements d'hypothèses ou d'écart d'expérience, sont enregistrés en résultat financier.

· ***Provisions pour restructuration***

Les coûts des actions de restructuration sont provisionnés dès lors qu'ils constituent un passif résultant d'une obligation de la société vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision prise par un organe compétent, matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés et à condition que la société n'attende plus de contrepartie de ces coûts.
Ces provisions doivent être associées à un plan formalisé et détaillé précisant l'activité faisant l'objet de la restructuration, le ou les sites concernés, le détail des licenciements, la fonction et le nombre estimé de membres du personnel qui seront indemnisés au titre de la fin de leur contrat de travail, le coût de l'opération et la date de mise en oeuvre du plan.

2. Détail des provisions

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour pensions	11 689	1 011	-2 298		10 401
Provisions pour garanties données aux clients	1 969	420	0	-692	1 697
Autres	4 869	747	-4 759	67	856
TOTAL	**18 527**	**2 178**	**-7 058**	**-625**	**12 955**

3. Provision pour retraites et autres avantages au personnel

	31/12/2025		
	Retraite	Autres avantages à long terme	Total
Provision au 01/01/2025	**9 916**	**1 773**	**11 689**
Coût des services rendus au cours de l'exercice	469	82	**551**
Modification, réduction et liquidation de régime			
Charge financière :			
- Intérêts nets	*329*	*54*	***383***
- Gains (pertes) actuariels	*-841*	*-168*	***-1 009***
Charge nette de la période	**-43**	**-32**	**-75**
Prestations et contributions versées	-910	-87	***-997***
Autres	-197	-19	***-216***
Provision au 31/12/2025	**8 766**	**1 635**	**10 401**

Les hypothèses actuarielles utilisées pour la détermination des engagements au 31/12/2025 sont les suivantes :

	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'actualisation	3.99%	3.39%
Taux d'inflation à long terme	1.83%	2.03%

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations émises par les entreprises de première catégorie de maturité équivalente à la durée des régimes évalués.

Note 9 - Capitaux propres

Note 9.1 - Composition du capital social

Le capital social de Trixell s'élève à 8 500 000 € et se compose de 500 000 actions de 17 €, détenues par :
- Thales AVS France à 51%,
- Siemens Healthineers à 24,5%
- Philips Medical Systems à 24,5% .

Note 9.2 - Variation des capitaux propres

	Nombre	Capital	Primes d'émi., fusion et apport	Ecarts de réeval.	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Sub. d'invest.	Prov. réglem.	Total des capitaux propres
Au 31/12/2024	500 000	**8 500**	**0**	**0**	**13 181**	**-5 160**	**-3 448**	**0**	**172**	**13 244**
Affectation du résultat N-1						-3 448	3 448			0
Dividendes distribués										0
Augmentations de capital										0
Diminution de capital										0
Apports et fusions										0
Affectation quote-part de subvention d'investissement en compte de résultat										0
Résultat N							7 027		87	7 113
Au 31/12/2025	500 000	**8 500**	**0**	**0**	**13 181**	**-8 608**	**7 027**	**0**	**259**	**20 358**

Note 10 - Stocks et encours

1. Principes comptables

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés selon la méthode du prix standard.
Les en-cours, produits semi-finis et produits finis sont évalués au coût direct des matières premières, de la main d'oeuvre de production et des achats de sous-traitance consommés au cours de la production, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels et de tous les autres coûts directement affectables. Le coût du financement n'est pas incorporé dans le coût de revient des éléments constituant les stocks et travaux en cours.
Des dépréciations sont effectuées lorsque le coût de revient devient supérieur à la valeur probable de réalisation, notamment en raison de leur obsolescence ou de leurs perspectives de vente.

2. Stocks et encours

	31/12/2025			31/12/2024		
	Valeur brute	Dépréc. cumulées	Net	Valeur brute	Dépréc. cumulées	Net
Matières premières et autres approvisionnements	7 535	0	7 535	6 498	0	6 498
En-cours de production	4 081	23	4 058	4 290	0	4 290
Produits finis	30 141	4 678	25 463	22 567	2 424	20 143
Marchandises	0	0	0		0	0
TOTAL	**41 757**	**4 701**	**37 056**	**33 355**	**2 425**	**30 930**

Note 11 - Opérations en devises

Dans le cadre de la convention de trésorerie conclue avec la société Thales, les opérations de change destinées à couvrir les engagements commerciaux sont contractées par les départements financiers de la société Thales S.A. et conduisent celle-ci à garantir à Trixell des cours de change spécifiques déterminés pour chaque transaction significative.
Les transactions qui en résultent sont évaluées de la façon suivante :
- pour les contrats en devises ayant fait l'objet d'une offre, au cours comptant de la garantie tel que déterminé au moment de la mise en vigueur du contrat. Une soulte, représentant l'écart entre le cours garanti en phase offre et le cours à terme de la garantie ferme, fait l'objet d'un versement immédiat entre la filiale et la Direction de la Trésorerie du Groupe, et est prise en résultat à l'avancement du contrat concerné. L'incidence du différentiel de taux de la garantie ferme (écart entre cours comptant et cours à terme) est comptabilisée en résultat financier lors des opérations d'encaissement ou de décaissement.
- pour les autres transactions en devises, au cours comptant de la garantie. L'incidence du différentiel de taux est comptabilisée en résultat financier lors des opérations d'encaissement ou de décaissement.

Les coûts des régularisations de trésorerie et des reports ou déports obtenus le cas échéant par la société sont enregistrés en résultat financier lors des opérations d'encaissement ou décaissement, ou au report de l'échéance.
Les dettes et créances en devises qui ne seraient pas couvertes par la garantie Thales décrite ci-dessus, sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture. Les écarts de change défavorables font alors l'objet d'une provision pour risque dotée pour sa totalité sur l'exercice de la constatation de l'écart.

Note 12 - Créances et dettes

Note 12.1 - Etat des créances et des dettes

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice	Brut	<1 an	>1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2		2
Créances clients et comptes rattachés	5 064	5 064	
Personnel et organismes sociaux	274	274	
Etat et autres collectivités publiques	7 872	7 872	
Compte courant financier groupe	1 966	1 966	
Charges constatées d'avance	433	433	
Débiteurs divers	880	880	
TOTAL	**16 492**	**16 490**	**2**

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	Brut	<1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	1 089		1 089	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 358	20 358		
Personnel et organismes sociaux	17 382	17 382		
Etat et autres collectivités publiques	462	462		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Compte courant financier groupe	0	0		
Produits constatés d'avance				
Créditeurs divers	1 641	1 641		
TOTAL	**40 932**	**39 843**	**1 089**	

Note 12.2 - Créances clients et avances reçues

Les créances sont présentées à leur valeur nominale.
Une dépréciation est constituée sur la base de la meilleure estimation possible du risque de recouvrabilité des créances clients, dès lors que leur valeur nominale devient inférieure à leur valeur nette de réalisation.

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Provision	Net	Net
Clients et comptes rattachés	5 064	-36	5 029	16 447
Avances et acomptes reçus sur commandes	-1 241		-1 241	-518
TOTAL (net)	**3 823**	**-36**	**3 787**	**15 929**

Note 12.3 - Charges et produits constatés d'avance

	31/12/2025	31/12/2024
Produits et charges imputables à un autre exercice		
Charges constatées d'avance (I)	433	18
Produits constatés d'avance (II)		
Différences de conversion		
Ecarts de conversion actif (III)		
Ecart de conversion passif (IV)		
Autres comptes de régularisation actif		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (V)		
Prime de remboursement des emprunts (VI)		
Total actif = (I) + (III)+ (V) + (VI)	**433**	**18**
Total passif = (II) + (IV)		

Note 12.4 - Produits à recevoir et charges à payer

	31/12/2025	31/12/2024
Produits à recevoir Clients	575	570
Autres créances à recevoir	486	482
Intérêts courus		
Produits à recevoir	**1 061**	**1 052**
Charges à payer fournisseurset comptes rattachés	6 220	6 949
Autres charges à payer	12 048	11 602
Charges à payer	**18 268**	**18 551**

Note 13 - Engagements donnés et reçus

Engagements donnés :

	31/12/2025	31/12/2024
Effets escomptés ou négociés et non échus		
Avals et cautions bancaires :		
- Cautions/garanties de soumission (a)		
- Cautions/garanties de bonne exécution (b)		
- Cautions/garanties de restitution d'avance (c)		
- Cautions de garanties	98	55
- Autres		
Engagements liés à des compensations avec pénalités libératoires		
Engagements irrévocables de loyers	555	548
Autres engagements donnés		6 695
Total des engagements donnés	**653**	**7 298**
Dont relatifs aux entreprise liées		

Engagements reçus :

	31/12/2025	31/12/2024
Avals et cautions bancaires	98	55
Autres engagements reçus		6 695
Total des engagements donnés	**98**	**6 750**
Dont relatifs aux entreprise liées		

Note 14 - Couverture de change

La société Trixell a souscrit auprès de Thales société mère des garanties de change destinées à limiter les variations de change au titre des contrats commerciaux.
Au 31 décembre 2025, l'ensemble des garanties ont été totalement consommées.

Garanties à l'export	Montant en devise	Montant au cours de clôture
Dollar US	0	0
TOTAL	**0**	**0**

Garanties à l'import	Solde couverture de risque en K USD	Solde couverture 2025 en K €
Dollar US	0	0
TOTAL	**0**	**0**

Note 15 - Eléments concernant les entreprises liées

Les parties liées avec la société sont les suivantes : Thales AVS France , Siemens Healthineers et Philips Medical Systems et leurs actionnaires (dont Thales SA), les sociétés contrôlées par ces mêmes actionnaires, les sociétés sous contrôle conjoint, les sociétés sous influence notable et les dirigeants.

Toutes les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché ou ne font pas partie du champ des transactions à mentionner.

Note 16 - Rémunérations des dirigeants et membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de jetons de présence et ne sont pas rémunérés par la Société en tant que membre du Conseil.

Le montant global des rémunérations directes et indirectes perçues par les dirigeants n'est pas indiqué dans la mesure où cela reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Note 17 - Effectif

L'effectif moyen par catégorie de salariés de la société au 31/12/2025 est :

	Effectif moyen employé
Ouvriers	121
Employés et agents de maîtrise	118
Cadres et ingénieurs	139
TOTAL	**378**

Note 18 - Participation des salariés

La société participe à l'accord de participation mutualisé mis en place par le Groupe Thales.
Le montant de la charge à payer correspondant à la participation calculée sur la base du résultat 2025 s'élève à 0 €.

Note 19 - Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni, cette information étant incluse dans les annexes aux comptes consolidé du groupe Thalès.

Note 20 - Filiales et participations

	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus (Valeur brute) (4)	Valeur comptable des titres détenus (Valeur nette) (4)	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant net des engag. donnés par la société (4)	Chiffres d'affaires HT du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'ex. (4)	Observations
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Trixell Medical Devices CO.	3 700	100	3 700	0	0	0	NS	NS		
A. Total des filiales	/	/	3 700	0	0	0	/	/	0	0
Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1) 1. Renseignement détaillés pour les participations non reprises au 1	/	/					/	/		
B. Total des participations	/	/	0	0	0	0	/	/	0	0
C. TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)	/	/	3 700	0	0	0	/	/	0	0

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

Note 21 - Evènements postérieurs à la clôture

Néant